



Paris, le 30 mars 2011

APPEL CGT-FO-CFDT CONTRE LE TRANSFERT A VNF

Les organisations syndicales CGT, FO et CFTD se sont réunies le 30 mars suite à l'audience du 29 mars où la Ministre via son cabinet a annoncé l'arbitrage favorable au transfert des infrastructures des Voies Navigables et des 4400 agents des Services Navigation à Voies Navigables de France et l'abandon du réseau secondaire aux collectivités locales.

L'intersyndicale réaffirme son attachement au maintien du service public d'Etat des voies navigables et de ses missions.

Nos organisations réaffirment leur opposition à tout transfert vers l'Etablissement Public Industriel et Commercial VNF et décident d'un processus unitaire d'actions y compris par la grève.

Dans tous les services, l'intersyndicale appelle à des assemblées générales, heures mensuelles d'information dans l'unité pour créer dans la durée les conditions d'une forte mobilisation.

D'ores et déjà, nos organisations ont convenu de se réunir régulièrement pour faire le point afin d'obtenir le retrait du projet de transfert.

Nous rappelons également que le parlement n'a pas été consulté au regard de la loi « Grenelle » du 3 août 2009 sur une étude d'opportunité de ce transfert. La Ministre Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET a décidé un passage en force et bafoue sa propre loi.

Nous saurons alerter les populations sur ce projet qui conduit à la privatisation des voies navigables, contraire au développement du transport multimodal notamment exprimé à l'occasion du Grenelle Environnement.

**MOBILISONS NOUS POUR L'AVENIR DE LA VOIE D'EAU, DE SES
AGENTS ET POUR LE RETRAIT DU PROJET DE TRANSFERT !**